"PLACE DE PARIS 2020»

LA FINANCE AU SERVICE DE L'ÉCONOMIE

Dossier de presse Bercy, le 16 juin 2014



SOMMAIRE

Quelques chiffres-clefs

Une finance au service d'une croissance durable de l'économie réelle
Faire de la place financière de Paris un acteur-clef au service de l'économie
« Place de Paris 2020 » : composition, objectifs et enjeux
Quelques dates-clefs

QUELQUES CHIFFRES-CLEFS

L'ÉPARGNE EN FRANCE



de l'épargne des Français est place en produits d'assurance, de crédits ou en dépôt

COMMENT SE FINANCENT LES ENTREPRISES EN FRANCE



LE POIDS DU SECTEUR FINANCIER EN FRANCE (source : Paris EUROPLACE)

directs ou indirects générés

par le secteur financier en France

14 Mds d'euros

contribution annuelle du secteur financier aux recettes fiscales

5% du Produit Intérieur Brut national

place financière

selon le classement Xinhua-Dow Jones

Une finance au service d'une croissance durable de l'économie réelle

Le 12 mai dernier, à l'occasion d'une rencontre avec les représentants de la Fédération bancaire française, Michel Sapin, ministre des Finances et des Comptes publics, annonçait officiellement la création d'« un comité pour la place financière de Paris à l'horizon 2020 ».

Réunissant les acteurs du système financier, des entreprises, des élus et des experts, ce Comité baptisé « Place de Paris 2020 » a pour ambition de structurer et dynamiser la réflexion collective sur le financement de l'économie, sur l'évolution de l'épargne et sur les instruments financiers nécessaires au service de la croissance économique, dans un cadre assurant la stabilité financière et la protection des épargnants.

Cette initiative s'inscrit dans la stratégie économique d'ensemble portée par le Gouvernement visant à créer les conditions d'un retour rapide à une croissance plus forte et durable. Le Pacte de responsabilité et de solidarité dégage de nouvelles marges de compétitivité et de croissance pour les acteurs économiques; les outils de financement doivent permettre d'accompagner et amplifier cette stratégie. Dans un contexte où la Banque centrale européenne a assoupli sa politique monétaire, les acteurs économiques doivent disposer de bonnes conditions de financements qui permettront aux entreprises de réaliser leurs projets et au Pacte de produire ses pleins effets.

Faire de la place financière de Paris un acteur-clef au service de l'économie

La crise financière de 2008 a montré les risques pour l'ensemble de l'économie d'une finance insuffisamment régulée, avec des failles dans la supervision. Les leçons en ont été largement tirées et la mise en œuvre des évolutions nécessaires est en cours. Il convient néanmoins de rester vigilant, pour rendre la finance plus sûre, dans les travaux internationaux comme au niveau natio-

nal. Le Haut comité pour la stabilité financière, installé par le ministre des Finances et des Comptes publics début juin, surveillera ainsi l'émergence de possibles risques systémiques en France pour y remédier autant que de besoin.

L'enjeu est de concilier stabilité financière et financement performant de l'économie. Le développement d'une industrie financière qui assure le financement de l'économie, et notamment celui de nos entreprises, de manière compétitive et sûre, est un enjeu majeur pour la réseau d'ens France; c'est aussi un enjeu en termes d'emploi et financiers international de souveraineté économique.

Dans un contexte où les principales places financières mondiales développent leur stratégie pour attirer les capitaux et les investisseurs, la question de la stratégie et de l'identité de la place financière de Paris se pose.

Place financière de Paris : des atouts au service de l'économie

La compétitivité de la place financière est une composante stratégique de la **compétitivité de l'économie française**, au même titre que la compétitivité industrielle et énergétique.

La place de Paris est, aujourd'hui, **la 7**e place financière du monde, selon le classement Xinhua-Dow Jones, après des places comme New York, Londres, Tokyo et Hong-Kong, et elle dispose d'atouts majeurs:

- Un taux d'épargne des ménages français parmi les plus hauts: entre 15 % et 16 % sur les 10 dernières années, soit un niveau presque équivalent au taux allemand (17 %) et supérieur au taux d'épargne en Italie (12 %), Espagne (9 %) et Royaume-Uni (7 %);
- La présence de grandes entreprises françaises et internationales, qui alimentent les marchés financiers parisiens. La capitalisation-actions d'Euronext représente 40 % de la capitalisation boursière de la zone euro. Euronext est également leader de la zone euro pour les émissions obligataires libellées en euro, avec près de 30 % des émissions et plus de 40 % des encours.

La place de Paris bénéficie d'une supervision bancaire et financière dont la qualité est régulièrement soulignée par le FMI, d'une place juridique active avec des praticiens reconnus et d'un réseau d'enseignement dans les domaines financiers internationalement reconnu. Dans un monde globalisé, l'adaptation et l'évolution de chaque place financière est cruciale; avoir une place financière dynamique et efficace contribuera à la place de nos économies dans l'économie de demain.

Focus sur la Bourse de Paris

A partir du XIXe siècle, c'est au Palais Brongniart que la Bourse de Paris s'installe, dans le lle arrondissement. Les agents de change y effectuent quotidiennement des transactions boursières. Depuis la fin des années quatrevingt, un système électronique de transaction a remplacé le marché « à la criée ». Il n'existe plus de bourse physique à Paris, et les échanges boursiers, entièrement dématérialisés, se font d'ordinateur à ordinateur. L'organisation de la Bourse de Paris est assurée par une « entreprise de marché », Euronext, résultat de la fusion de plusieurs bourses européennes.

^{*(}source : Paris EUROPLACE)

Focus sur IPO Euronext

Le 10 juin dernier, l'opérateur boursier américain ICE a lancé l'introduction en Bourse de sa filiale européenne Euronext.

Euronext, qui chapeaute les Bourses de Paris, Amsterdam, Bruxelles et Lisbonne, va devenir autonome après avoir été acquise en 2007 par le NYSE, le gestionnaire de la Bourse de New York. En tout, ce sont entre 880 millions d'euros et 1,16 milliard d'euros qui seront effectivement levés puisque l'opérateur boursier ICE confirme qu'un noyau dur d'actionnaires, qui s'est engagé à garder les titres pendant trois ans, va acquérir de son côté 33,36 % des actions d'Euronext.

Figurent parmi eux BNP Paribas (et sa filiale belge Fortis), la Société Générale, la Caisse des dépôts (CDC) et sa filiale Bpifrance. Par ailleurs, GDF Suez s'est engagé à acheter des actions lors de l'opération.

La présence de ces actionnaires stables est un atout majeur pour la dynamique de la place parisienne.

Le financement des entreprises, une question cruciale

La part des financements de marché dans le financement global des entreprises a augmenté de 10 points en 5 ans. Elle représente désormais 33% du financement externe sous forme de dette des entreprises. Cette évolution est en partie spontanée (recherche par les investisseurs de nouvelles classes d'actifs dans un contexte de taux bas, etc.) et en partie liée aux évolutions prudentielles s'appliquant au secteur bancaire, qui reste toutefois la principale source de financement en dette des entreprises.

Par ailleurs, **seulement 1**% **du financement des PME et 15**% **des ETI (entreprises de taille intermédiaire) provient du marché.** Or, les marchés sont l'une des solutions pour aider les petites entreprises innovantes à grandir.

C'est dans ce contexte que se sont ouverts les travaux engagés par le comité « Place de Paris 2020 ».

« Place de Paris 2020 »: Composition, objectifs et enjeux

Le comité réunit les acteurs du système financier des entreprises, des élus et des experts.

Pour une véritable dynamique de discussions

Un nombre de participants relativement restreint (moins d'une trentaine de personnes)

Pour une perspective complète sur la place

Les acteurs et les utilisateurs réunis

Les **élus** jouent un rôle clé dans l'« écosystème » de la place financière – les **enjeux d'intérêt général**, **en termes d'emplois**, d'activité, de fiscalité etc. sont très importants.

Le point de vue des **chefs d'entreprises**, utilisateurs de services financiers, est utile pour apporter un **éclairage opérationnel**.

La présence d'experts bons connaisseurs des milieux financiers, en économie et en droit, apportera aux réflexions une perspective de long terme.

Les membres du Comité « Place de Paris 2020 », présidé par le ministre des Finances et des Comptes publics

- Des parlementaires
- La Maire de Paris et le Président de la Région Ile-de-France
- Les autorités de régulation
- Des représentants des entreprises
- Des représentants des banques et des intermédiaires
- Des représentants de la gestion
- Un représentant des infrastructures
- Deux experts (un économiste et un juriste)
- Deux personnalités compétentes sur les questions de consumérisme financier
- Le Directeur général de la Caisse des dépôts
- Le Directeur général du Trésor
- Le Président de Paris EUROPLACE

Pourquoi un comité?

Fédérer tous les acteurs autour de chantiers nécessaires au bon financement de l'économie et accompagner le projet d'évolution stratégique de la place de Paris

Plusieurs chantiers ont, depuis deux ans, visé à mobiliser davantage la finance au service des besoins des entreprises et du financement de l'économie réelle. Par exemple, la réforme du code des assurances, intervenue en août 2013 a permis d'augmenter la capacité des assureurs à investir dans de la dette privée. La consultation qui s'achève aujourd'hui vise à renforcer l'efficacité de ce dispositif des fonds de prêts à l'économie. La réforme de l'assurance vie (Eurocroissance, Vie Génération) permettra de drainer vers l'économie réelle (entreprises, financements du logement...) davantage d'épargne qu'auparavant. Les pouvoirs publics ont également soutenu le développement des placements privés Euro-PP afin d'élargir les solutions de financement offertes aux entreprises. Ce comité, en réunissant représentants des épargnants, des entreprises au profil varié, des élus, des universitaires et des acteurs financiers (entreprises du secteur et régulateurs en charge de la stabilité financière) doit permettre d'identifier et de travailler sur les évolutions encore nécessaires.

Pour faire en sorte que la finance soit efficace, et qu'elle participe activement au financement de l'économie réelle, la place financière de Paris doit être forte. C'est pourquoi il faut fédérer tous les acteurs de la place de Paris autour d'une stratégie d'ensemble, qui porte une vision claire de ce que devrait être la place financière de Paris dans quelques années, à horizon 2020.

C'est dans cet esprit que le Ministre accompagne l'élaboration du projet d'évolution stratégique de la Place de Paris – à laquelle contribuera ce Comité.

POURQUOI MAINTENANT?

Les entreprises françaises recourent et recourront de façon croissante aux marchés pour se financer. Elles compteront encore davantage sur les acteurs de marché (banques de financement et d'investissement, marchés, analystes etc.), qui devront ainsi disposer d'une offre de proximité bien adaptée à leurs besoins.

Par ailleurs, l'identité des places financières dans le monde est aujourd'hui mise en question dans un contexte de mutations profondes (transitions démographiques, numériques, énergétiques, mise en œuvre des engagements du G20 en matière de réglementation financière post-crise par les différentes juridictions etc.). Il s'agit pour elles de s'adapter à ce nouveau contexte et de trouver des opportunités dans ce cadre de changements, qui les dépassent chacune individuellement.

Parole à...

Gérard Mestrallet, président de l'association Paris EUROPLACE

« Je salue le lancement par Michel SAPIN, Ministre des Finances et des Comptes publics, de ce Comité « Place de Paris 2020 » au service du financement de l'économie. L'enjeu est essentiel pour la poursuite du financement des entreprises et la relance de la croissance. La place de Paris souffre, aujourd'hui, d'une perte de substance qui s'accélère. Il ne peut être question de reporter les décisions qui s'imposent. Il faut mettre en place des premières mesures et engager un processus de moyen terme pour préserver la compétitivité de la place financière de Paris en Europe d'ici à 2020 ».

COMMENT FONCTIONNE-T-IL CONCRÈTEMENT?

Le comité a vocation à se réunir sur un rythme biannuel.

Des travaux seront menés selon trois axes:

- Mobiliser au mieux l'épargne abondante des ménages français au service de la croissance
- Créer les conditions pour que se développent des marchés financiers répondant de manière sûre et efficace aux besoins des entreprises
- Promouvoir à horizon 2020 une place financière de Paris attractive et dynamique, tournée vers le financement de l'économie

Des réunions de coordination des travaux de place, organisées autour de ces trois axes de réflexion mis en exergue par le comité, pourront préparer des propositions de recommandations et de scénarios pour le prochain comité de place, qui se réunira avant la fin de l'année 2014.

QUELQUES DATES-CLEFS

12 mai 2014: le ministre des Finances et des Comptes publics, Michel Sapin annonce l'installation d'un comité pour la place financière de Paris à l'horizon 2020

3 juin 2014: installation du Haut Conseil de la Stabilité financière (HCSF) présidé par Michel Sapin, ministre des Finances et des Comptes publics.

Le HCSF, créé par la loi de séparation et de régulation des activités bancaires du 26 juillet 2013, est chargé de veiller à la stabilité financière en France et de définir la politique macroprudentielle qu'il convient de conduire pour limiter les risques

10 juin 2014: l'opérateur boursier américain ICE lance l'introduction en Bourse de sa filiale européenne Euronext

16 juin 2014: les acteurs du Comité « Place de Paris 2020 », présidé par Michel Sapin, ministre des Finances et des Comptes publics, se réunissent pour la première fois à Bercy et établissent une feuille de route détaillant les principaux enjeux et axes de réflexion du Comité

23 juin 2014: Michel Sapin, ministre des Finances et des Comptes publics et Ségolène Royal, ministre de l'Écologie, du développement durable et de l'énergie présideront la Conférence bancaire et financière sur la transition énergétique

Été 2014: de nouvelles mesures pour mobiliser l'épargne : mise en place de deux nouveaux produits permettant de réorienter l'assurance-vie, actuellement investie majoritairement en titres d'Etat, vers l'économie réelle et la détention d'actions notamment : « Eurocroissance » et « Vie Génération » (textes à paraître dans les prochaines semaines)

Eté-Automne 2014 : les acteurs de « Place de Paris 2020 » se réuniront régulièrement pour préparer des propositions de recommandations autour de trois axes de réflexions mis en exergue par le Ministre des Finances et des Comptes publics, le 16 juin

D'ici fin 2014 : deuxième réunion des membres de « Place de Paris 2020 » pour étudier les propositions

Pour mieux comprendre la finance...

Quelle est la différence entre la Bourse et la Place financière?

Une place financière est un lieu de rencontre entre acteurs financiers (ex. intermédiaires financiers, analystes financiers etc.), investisseurs (ex. entreprises d'assurance, gestionnaires etc.) et émetteurs en recherche de financement. Il dispose d'une taille critique suffisante pour attirer, par un effet d'agglomération, ces différents acteurs dans un même creuset.

Il regroupe notamment des infrastructures de marché (ex. bourse, plateformes alternatives), lieu de négociation des ordres, et des infrastructures postmarché (ex. règlement-livraison, compensation), qui s'assurent de la bonne fin des opérations financières réalisées.

CONTACT PRESSE

Cabinet de Michel Sapin: 01 53 18 41 13

economie.gouv.fr